

# Les travaux miniers (fer, zinc, plomb et houille) à Pouillou-Fourneau, (Theux, province de Liège)

Francis POLROT

---

## RÉSUMÉ

Un petit bassin minier centré sur le hameau de Pouillou-Fourneau a permis l'extraction de minerai de fer, de pyrite, de calamine, de plomb et de houille. Les premiers travaux pourraient remonter à l'époque romaine puis le site fut exploité de façon systématique au XIX<sup>e</sup> siècle comme les derniers travaux l'ont démontré dans les années 1920. Les productions ont toujours été peu importantes.

## ABSTRACT

*In the hamlet of Pouillou-Fourneau, situated in the centre of a small mining basin, a number of ores (iron, pyrites, calamine, lead and coal) have been extracted since the Roman period. The site was systematically exploited in the 19<sup>th</sup> century, as shown by the last researches in the years 1920. Productions were never abundant.*

## 1. Situation

**Commune :** Theux ;

**hameaux :** Pouillou-Fourneau, Ronde-Haye, Juslenville-Petite ;

**lieux-dits :** Longue Roye, Cour des Cerfs, sur les Villers.

Franquoy (1869) : Cour au Cier, Petite Campagne de Pouillou-Fourneau, Terres Rouges (au sud-est de Pouillou-Fourneau), vallon Magran (vallon descendant de Ronde-Haye vers Juslenville-Petite).

Carte Dumont (1832) : Pouillon-Fourneau, Grand Place (sous Ronde Haye).

**Autres graphies :** Pouiou, Poiou, Poyoux, Pouilon, Pouillu.

**Cartes topographiques :**

- au 1/10 000, n° 49/4 Spa et n° 42/8 Verviers ;
- au 1/25 000, n° 49/3-4 Louveigné-Spa et n° 42/7-8 Fléron-Verviers.

**Cartes géologiques :**

- au 1/40 000, n° 148 Louveigné-Spa (De-walque, 1903) et n° 135 Fléron-Verviers (Foirir, 1898) ;
- au 1/25 000, n° 148 Louveigné-Spa (Fourmarier, 1958) et n° 42/7-8 Fléron-Verviers (Laloux *et al.*, 1993).

**Coordonnées Lambert :**

- Pouillou-Fourneau :  
X = 250,98 ; Y = 138,24 ; altitude : 220 m.
- Ronde-Haye :  
X = 250,55 ; Y = 138,10.

Le hameau éparpillé de Pouillou-Fourneau est agrippé sur le versant sud descendant des hauteurs de Tancremont jusqu'au vallon qui incise le paysage d'ouest en est. Ce vallon, dénommé autrefois « Magran », est parfois parcouru par des eaux qui se perdent ordinairement dans des fissures discrètes, des *agolinas* comme on dit dans la région. Les eaux en excès sont récoltées dans une canalisation souterraine qui passe sous Juslenville-Petite, pour rejoindre finalement la Hoëgne. En amont, le vallon est occupé par le hameau de Ronde-Haye. Quelques fermes sont épinglées ça et là dans le paysage qui se termine, au sud, en plateau. Les haies des prairies et des champs cernent ce paysage agreste, endormi sur son passé minier.

Le site a été quelque peu décrit par Coippel, dans son mémoire inédit, et par Den Dooven (1976) qui lui a consacré un chapitre. Nous avons rassemblé l'information disponible dans diverses publications et nous l'avons complétée en glanant des rapports d'ingénieurs des mines au Ministère de la Région wallonne à Liège et aux Archives de l'État à Liège.

## 2. Géologie et minerais

Pouillou-Fourneau est situé dans la partie nord-ouest de la « Fenêtre de Theux »\*. La zone que nous décrivons est limitée à l'ouest et au nord par la faille de Theux. La limite sud est celle

---

\* L'astérisque renvoie au glossaire repris en fin d'article.

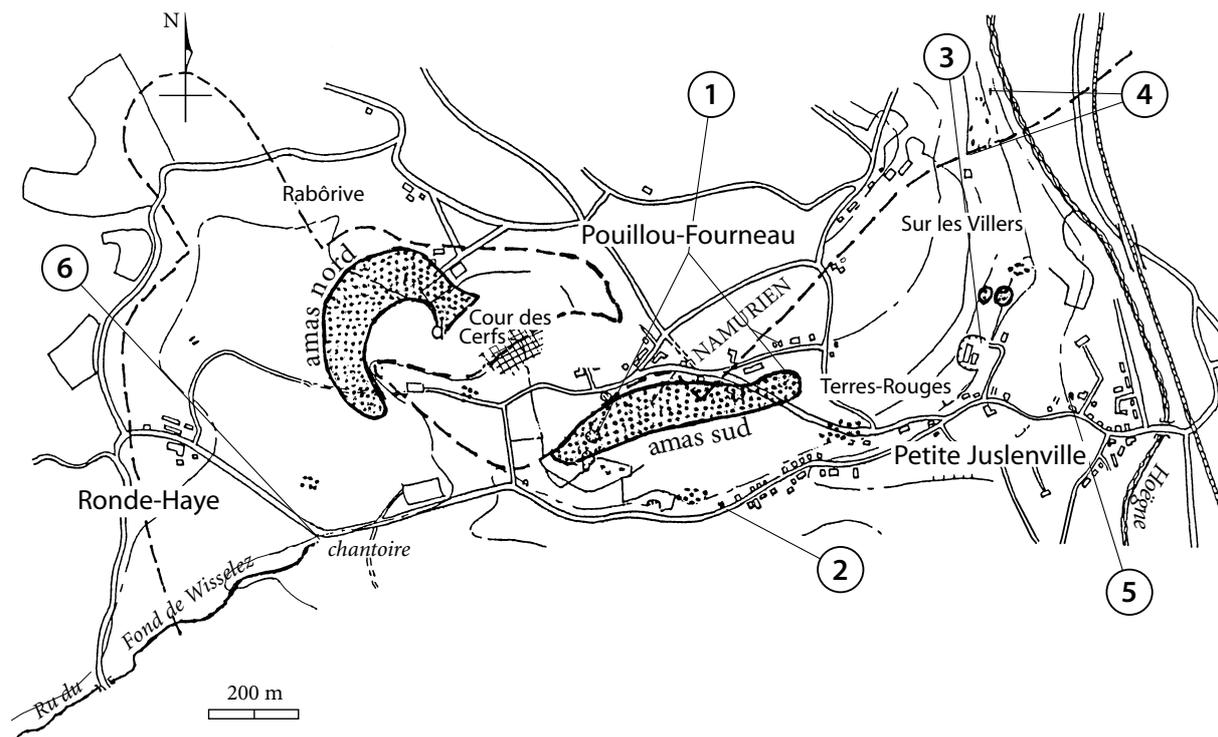


FIG. 1. – Pouillou-Fourneau, carte topographique et situation des gisements métallifères

■ : gisements métallifères (cartes Dumont, 1832; Dewalque, 1903); ● : gisements métallifères sur la carte Dumont (1832) uniquement; ▣ : remblais récents; - - - : limites géologiques (carbonates du Carbonifère / détritiques du Houiller). Les numéros ① à ⑥ seront décrits au § 8.

de l'écaïlle synclinale que nous décrivons *infra*; à l'est, nous avons une limite géographique : la rivière Hoëgne (fig. 1 et 2).

Cette zone est essentiellement une écaïlle synclinale constituée de couches du Namurien détritique (Houiller) et Dinantien calcaire (Viséen) empilées en série renversée. Cela donne, au centre, un petit bassin de shales et grès, cerné par deux amas métallifères (amas nord et amas sud). L'amas sud était en contact avec le calcaire viséen et le Houiller; l'amas nord tenait à la dolomie tournaisienne et aux grès du Dévonien inférieur, en contact avec la faille de Theux.

Quelques petites veines de houille marquent les shales.

Franquoy, ingénieur des mines à l'Administration, décrit cette zone, en 1869 :

Le premier amas (de fer) se trouve à la Cour-du-Cier (Cour du Cerf), au N-O du terrain houiller; il est partagé d'est en ouest par une arête calcaire qui sépare des minerais de qualités différentes. Au nord de cette arête, jusqu'au contact du Rhénan, existe un grand gîte de fer fort, rougeâtre, quartzeux, passant à la pyrite à 60 m de profondeur et d'une teneur de 33 à 35 %. Au sud de l'arête calcaire, le gîte plonge sous le terrain houiller, le minerai

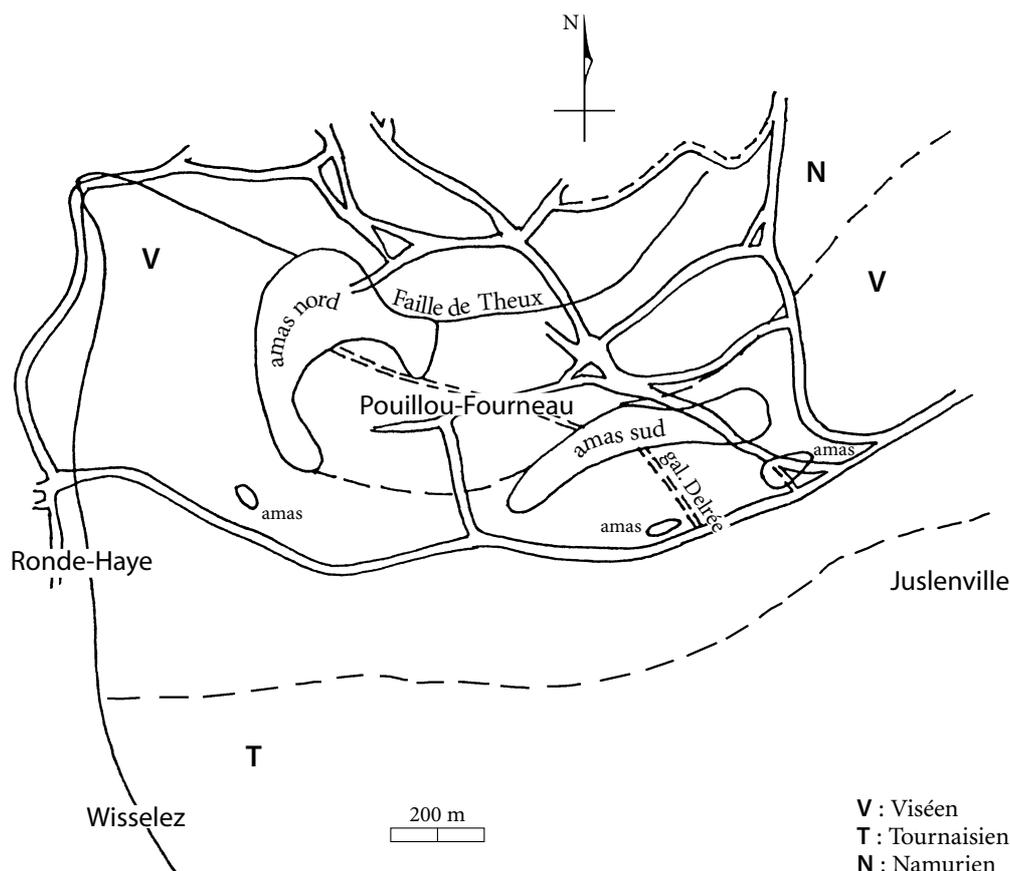
de fer est métis, de la variété des hématites brunes, très fusible. Il a la même teneur que le précédent et passe aussi à la pyrite. Ce gîte est fermé à l'est par le terrain houiller; il s'étend vers le sud et l'ouest en suivant le contact de ce terrain avec le calcaire et se termine enfin au sud-ouest du point de départ. Cet amas renferme de l'hallowite (minéral argileux voisin de la kaolinite mais hydraté).

On retrouve également le gîte au sud du houiller, dans la « petite campagne » de Pouillou-Fourneau; il a donné du fer métis, hématites brunes de 38–40 %.

Au sud-est de cette petite campagne, il s'étend sur les calcaires, affleure et se perd sous les Terres-Rouges, à Petite Jusleville. Dans cette dernière partie il a donné des indices de pyrite, blende et galène.

Au sud-est de Pouillou-Fourneau, on a également exploité par des puits de 35 à 45 mètres dans les fractures et les ravinements du calcaire (paléokarsts) formant la bande méridionale du houiller, des quantités considérables d'hématites brunes d'une teneur de 38–40 %, renfermant de la galène.

Delmer écrit, en 1913 : « dans la partie nord du massif de la Vesdre, au milieu du calcaire carbonifère supérieur qui entoure le terrain

FIG. 2. - Géologie (Dejonghe *et al.*)

houiller, à Pouillon [sic] Fourneau, on a exploité un gîte qui semble s'étendre de Juslenville-Petite à Juslenville.» Le minerai a une épaisseur de 0,30 à 1 m. Il décrit ensuite le minerai de fer (limonite) comme étant un amas a eurant sur 16 ha dont le minerai titre 38 à 40 % de fer. Au sud, l'amas renferme beaucoup de sidérite constituant un minerai à 32-33 % de fer. Cette description correspond à l'amas sud et aux extractions de Terres Rouges et Petite Juslenville.

Georoy, en 1858, décrit la situation dans l'amas sud où les mineurs ont trouvé de la calamine, de la limonite et, accessoirement, de la houille : « La calamine est surmontée d'argiles jaunes reposant sur le calcaire ; dans une galerie elle se présente comme étant grise, celluleuse, assez friable et distribuée assez irrégulièrement en deux lits séparés par du sable argileux gris ou du calcaire décomposé avec une puissance de 12 cm environ. Dans une autre galerie, le minerai devient dur, compact, jaunâtre, plus riche et beaucoup plus abondant avec parfois une puissance de 0,8 à 1 m. Cette puissance va ensuite en diminuant vers le bas de la galerie inclinée où il semble y avoir étreinte car les

argiles jaunes sont alors en contact avec le calcaire. »

L'amas nord ne recelait que du fer : limonite et pyrite (Coippel, 1977). Les minerais qui relèvent du fer et identifiés par Mélon *et al.* (1976) sont la goethite, la marcasite et la pyrite ; ces auteurs ne citent pas les hématites brunes et la sidérite, données pourtant par les anciens.

Remarquons que les différentes cartes géologiques situent des lentilles minéralisées — donc des travaux miniers — en des endroits parfois différents les uns des autres. Nous avons placé ces différences sur notre carte (fig. 1).

Nous tenterons de faire la distinction entre :

- 1) les exploitations de minerai de fer qui étaient libres de concession et ne devaient rendre compte que d'une autorisation communale et de celle du propriétaire du terrain ; c'étaient les minières de fer dont une partie des travaux au moins avait lieu à ciel ouvert ;
- 2) les concessions pour extraire le plomb, le zinc et la pyrite de fer dont les travaux devaient respecter un cahier des charges exigeant, suivi par l'Administration ; c'étaient les mines proprement dites.

Tableau 1  
Minerais trouvés à Pouillou-Fourneau

	Sulfures		Oxydes		
	Nom	Nom commun	Nom		Nom commun
P L O M B	Sulfure de plomb	Galène	absent à P.-F.	absent à P.-F.	absent à P.-F.
Z I N C	Sphalérite	Blende	Carbonate de zinc	Hydrozincite	Calamine <sup>1</sup>
	Sulfure de zinc		Silicate de zinc	Hémimorphite	
F E R	Marcasite (et un peu de pyrite)	Pyrite	Hydroxydes et oxydes de fer	Limonite Goethite <sup>2</sup> Hématite brune <sup>3</sup>	Limonite Fer fort Minerai de fer Fer métis [?]
	Sulfure de fer	<i>Kisses</i>	Carbonate de fer	Sidérite <sup>4</sup>	Sidérite Sidérose Minerai de fer Fer métis [?]

<sup>1</sup> La calamine trouvée est certainement du carbonate de zinc, mais le silicate n'est pas exclu.

<sup>2</sup> La goethite accompagne l'hématite; elle est de couleur jaune, rouge, brun noir.

<sup>3</sup> L'hématite brune ( $2 \text{Fe}_2\text{O}_3 + 3 \text{H}_2\text{O}$ ) est brune ou jaune.

<sup>4</sup> La sidérite (sidérose,  $\text{CO}_3\text{Fe}$ ) se forme d'abord par réduction; on peut expliquer sa présence ici par la proximité de houille, qui est un milieu réducteur.

Remarquons que si une exploitation de minerai de fer rencontrait des minerais de plomb, zinc ou pyrites, elle devait laisser le minerai de côté ou laisser le concessionnaire (s'il y en avait un) venir exploiter ces minerais dans ses propres travaux. La réciproque était vraie et on a vu des arrangements s'établir entre la Vieille-Montagne et des sociétés spécialisées dans le minerai de fer à Lontzen, Fossey, Dickenbusch, etc. Nous verrons que le principal exploitant de Pouillou-Fourneau exploitait le minerai de fer et était aussi concessionnaire pour le zinc, la pyrite puis le plomb et enfin la houille — ce qui lui permit d'exploiter l'une et l'autre matière sans embarras;

3) l'exploitation de la houille.

### 3. Les minières de fer

Pouillou-Fourneau est habité à l'époque romaine comme en attestent quelques traces relevées lors de travaux de voirie et des fouilles effectuées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Georges Cornet découvre des tessons datés de l'époque

romaine et des *agglomérats de fer*, dans les parcelles 1275 et 1277 de l'amas sud; mais on ne sait si on peut rattacher ces « agglomérats » aux tessons, les terrains ayant été labourés de nombreuses fois au fil des siècles. On sait toutefois que l'industrie du fer existait déjà à l'époque romaine, dans les environs de Theux (Bertholet *et al.*, 1983).

Des travaux de recherches minières sont entrepris, en 1825, sur la trace de travaux anciens, constitués de « vieux bures et galeries » (Coipel, 1977 : 48). À l'époque, on ne sait pas dater ces traces anciennes mais, depuis, Den Dooven (1976 : 124 *sqq.*) a exhumé, des Archives de l'État à Liège, Cour de Justice de Theux, quelques actes du XVI<sup>e</sup> siècle :

- en 1516, Jean Maron de Mont cède à Bertrand Moreau de Juslenville une parcelle de Fond Magran, vallon situé en aval de Rondehay, au sud de Pouillou-Fourneau. Cependant, il réserve, à Simon dit Grand Johan de Mont, les trois parts qu'ils ont de minerais qui seraient extraits dans cette parcelle;
- en 1538, le 4 octobre, Jean Cléban de Polleur cède à Poncellet, meunier de Theux, la quatrième part du minerai extrait d'un champ

et d'une friche situés sous Pouillou-Fourneau, donc au sud du hameau, vers l'amas sud, Terres Rouges ou Juslenville-Petite ;

- en 1573, le 29 décembre, Gielet dit Chastelain cède à Franceux Frongtea de Mont, une parcelle située sous Rondehaye [vallon Magran ?] avec *kisse*\*, houille, *terroule*\* et « toutes autres espèces de métal ».

Et puis c'est le silence, pendant plus de 220 ans, mais est-ce à dire qu'aucune recherche n'a été entamée ? Cela semble peu vraisemblable et des archives attendent peut-être toujours de livrer leurs secrets.

En 1810, le 1<sup>er</sup> mai, le Conseil communal de Theux reçoit une demande de Joseph Wuidard pour exploiter du minerai de fer sous des biens communaux à *Terre Rouge*. Mais le conseil rappelle que le sieur Kaisin, ouvrier mineur de Juslenville, a fait le premier la découverte et il les a exploités pendant très longtemps. Ensuite, c'est Jean-François et Gilles Pascal Bonniver qui ont extrait une petite partie de minerai, sans même payer la moindre rétribution à la commune et uniquement, « à ce qu'il paraît, pour entraver le dit Kaisin dans son exploitation tranquille ». Le Conseil décide de demander à Wuidard combien il compte payer de rétribution à la commune et, si Kaisin propose la même chose, il sera le seul à pouvoir œuvrer là.

Curieusement, une deuxième demande du même Joseph Wuidard (écrit Wuidard, influence française oblige...) arrive le 29 juin 1810, quelque deux mois après la première. Il demande à pouvoir extraire à *Roche Terre*, terrain communal, situé entre Juslenville et Pouillou Fourneau... Pour nous, il faut lire *Rodje Terre*, c'est-à-dire Terre Rouge avec la prononciation et l'inversion wallonne. Ce Roche Terre est situé au même endroit que Terre Rouge entre Juslenville et Pouillou-Fourneau ; il s'agit certainement du même lieu-dit. Nous ne savons pas si l'autorisation a été accordée mais cet épisode nous apprend que l'on travaillait à Terre Rouge avant 1810 (Kaisin et Bonniver) et peut-être ensuite (Kaisin ou Wuidard) [A.É.L., Fond Français, 1866].

Mais il faut attendre l'élan industriel qui se dessine à partir de 1825 et la forte demande en métaux qui en résulte pour que l'on retrouve plusieurs demandes à pouvoir extraire du minerai de fer à Pouillou-Fourneau.

- Vander Maelen (1831:17) signale une ancienne exploitation de minerai de fer entre le calcaire anthraxifère et la dolomie.

- Dumont (1832:185) décrit un puits ouvert dans un amas de fer hydraté :

Argile bigarrée (solège) sur 0,6 à 1 m.

Banc de quartz ferrugineux (grise pire) 3,5 m. La partie supérieure est cariée et ressemble au quartz d'Oneux, la partie inférieure est compacte.

Fer hydraté 0,3 à 1 m.

La mine [minerai] est jaunâtre, géodique (avec de petites géodes ou de simples trous) ou cloisonnée et renferme assez rarement du plomb sulfuré. On prétend qu'elle passe à Petit-Juslenville, et de là à Juslenville.

Quelques demandes sont déposées à la commune de Theux :

- en 1833, le 8 juin, par un sieur Kaisin [le même qu'en 1810 ?] ;
- en 1835, le 23 décembre, par Léon Simonis à Terres Rouges ainsi qu'au Rocheux ; il o re 600 fr. La commune refuse car elle est en procès avec lui pour une histoire de bures comblés à Oneux ;
- en 1837, le 3 janvier, par Jean Hubert Mailleur, il est stipulé que l'exploitation se fera à ciel ouvert ;
- en 1846, les frères Jean et Auguste Lincé exploitent un bure à Pouillou-Fourneau dans lequel, le 23 juin, meurt asphyxié Gilles Picquereau, mineur, célibataire de 26 ans, habitant Wegnez (Den Dooven, 1976:136) ;
- en 1847, le 7 octobre, par Hermes Mailleur (certainement de la même famille que Jean Hubert) sous huit parcelles lui appartenant ;
- en 1851, le 19 juin, on vend 744 m<sup>3</sup> de minerai de fer à la S.A. des Hauts-Fourneaux d'Ougrée. Le minerai provient des « Rouges Terres » sous Pouillou-Fourneau ;
- en 1855, le 19 juin, un accident se produit dans une exploitation minière [éboulement ?, explosion ?]. Trois mineurs sont particulièrement remerciés pour leur aide et reçoivent chacun une médaille d'argent et un brevet lors d'une cérémonie, organisée le 18 juillet de la même année. Il s'agit de Jacques Charette, Julien Vivroux et du maître-ouvrier Joseph Dubois, dont nous reparlerons plus loin.

Qui exploite la minière de Rouges Terres ? Est-ce la famille Mailleur ? On sait qu'en 1861 les communes de Theux, La Reid, Polleur et Pépinster, propriétaires en indivision de trois terrains communaux en « Terres Rouges »,

procèdent à leur location dans les conditions suivantes.

Le droit d'extraction de minerai de fer « d'alluvion » est de 8 ans et 9 mois sans reconduction tacite possible ; la rétribution pour chaque m<sup>3</sup> de minerai brut sera fixée aux enchères lors de la mise en location ; le preneur devra en plus un loyer annuel de 20 francs pour le « terrain occupé » (l'ensemble des trois parcelles) ; le loyer sera toujours dû quand bien même le preneur cesserait les travaux avant le 1<sup>er</sup> janvier 1870 ; les minerais ne pourront pas être transportés avant d'avoir été cubés et ce cubage se fera toujours en présence d'un délégué des communes et, au moins, une fois tous les trois mois.

La S.A. des Hauts-Fourneaux Usines et Charbonnages de Sclessin sise à Tilleur (que nous appellerons Société de Sclessin par facilité) emporte l'aire pour une rétribution de 2,10 francs par m<sup>3</sup> de minerai lavé.

Cette société exploitait du minerai de fer depuis 1847 : trente-deux mineurs étaient inscrits dans le registre de livrets d'ouvriers du début de 1847 à janvier 1851 et seize de 1851 à avril 1860. Ce nombre élevé de mineurs démontre l'importance des travaux engagés.

Delmer donne 1866 comme date d'abandon des travaux, époque où les travaux atteignent 72 m de profondeur ; le gîte est considéré comme épuisé. Mais des travaux continuent, surtout à la recherche de houille et accessoirement de minerais de fer et de pyrite, jusqu'en 1869. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les exploitants reprennent, dans les années 1920, d'importants travaux de recherche qui restent stériles.

#### 4. La mine concédée

Une requête en concession est introduite en 1825 et une autre en 1831 ; elles sont toutes les deux rejetées.

Dumont (1832:185) note : « on assure aussi qu'à Petit-Juslenville, on a anciennement exploité du plomb sulfuré et du fer sulfuré blanc avec lequel on fabriquait le soufre. » Mais les preuves manquent et Pouillou-Fourneau n'est pas cité par de Limbourg parmi les « souffreries » qui sont Sasserotte, Honthem et la Rochette (de Limbourg, 1777).

#### 1858 à 1862

Le 9 novembre 1858, après des travaux de recherche fructueux, la Société de Sclessin, qui exploite alors le minerai de fer, dépose une demande en concession pour le zinc, la calamine, le plomb et la pyrite de fer sur une étendue de 51 ha 20 a. Elle est en concurrence avec Jean Guillaume Delrée, avoué à Verviers, qui fait opposition, le 24 décembre 1858 (opposition renouvelée le 14 août 1860), et sept propriétaires de la surface qui font de même les 24 et 26 décembre 1858, 31 janvier 1859, 6 juillet et 15 septembre 1860, 17 mars, 30 mars et 5 avril 1861. Ces personnes contestent que la société soit l'inventrice des matières à concéder et, en tant que propriétaires, pensent avoir priorité.

L'ingénieur Muessler (1861) note que Delrée disait avoir la « conviction de l'existence de gîtes sur des simples rapports de personnes qui auraient exécuté, dans le temps, des travaux de mine dans ses propriétés. » Il fait creuser une galerie en travers banc. Cette galerie, qu'on appellera plus tard « galerie Delrée », semble bien avoir été reprise, par ce dernier, sur des travaux de recherche de houille, effectués quelques années auparavant (*cf. infra*, § 5). L'ingénieur note que Delrée n'a « pas encore rencontré un seul atome de substance métallique » mais qu'il finira bien par rencontrer le filon de calamine découvert par la société de Sclessin.

En et, entre temps, les travaux de recherche de la société de Sclessin avaient permis deux découvertes :

- une poche de pyrite recouverte de limonites dans l'amas nord ;
- des poches de calamine dans l'amas sud.

Le « filon » de pyrite est reconnu, via un puits de recherche, certainement lors de l'exploitation d'une poche de minerai de fer. Ce puits est ouvert dans la parcelle 1200<sup>a</sup>, appartenant à la veuve Bottin (fig. 3) ; sa profondeur est de 30,25 m, son diamètre 1,25 m et, depuis la profondeur de 27 m, il descend dans la pyrite de fer. Des venues d'eaux et l'absence de machines d'épuisement ne permettent pas aux mineurs de descendre plus bas. Le gîte est recouvert de 0,60 m de minerai de fer, lequel supporte à son tour diverses couches d'argiles généralement blanches jaunâtres et parfois violettes. Ce puits doit recevoir les échelles et servira à l'aéragé. Il y a deux autres puits plus anciens de 41 m de profondeur, l'un aurait atteint la pyrite

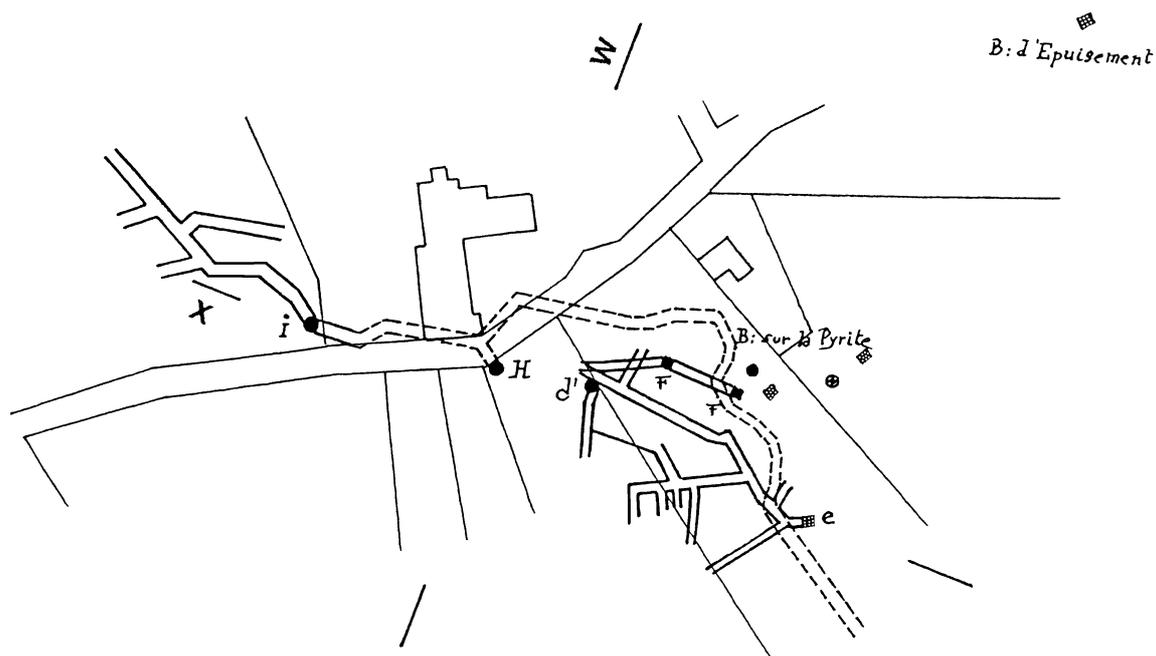


FIG. 3. – Pouillou-Fourneau, vue en plan des travaux de l'amas nord

à la profondeur de 37 m, mais l'ingénieur ne peut pas vérifier car ils sont tous les deux partiellement noyés, malgré la présence, pour l'exhaure, d'un treuil à engrenage construit sur l'un d'eux mais qui ne parvient pas à faire baisser le niveau des eaux. Cet appareillage doit être remplacé par un autre du même genre mais capable d'un meilleur effet (Dawance, rapport du 5 août 1860). Cela ne se fera pas.

Les travaux, ouverts dans la parcelle 1286 de Hermes Mailleur (Den Dooven, 1976:124, note 10), sont arrêtés au niveau de l'eau et sont constitués de trois galeries qui ne développent pas plus d'une trentaine de mètres, mais ils sont de bon augure et l'ingénieur considère qu'« il y a lieu de donner suite à la requête de la société de Sclessin » (Georoy, 1858).

Malgré ce rapport et d'autres qui avantagent la société de Sclessin, l'aire traîne plusieurs années. Delrée reçoit, le 4 mai 1860, l'autorisation d'effectuer des travaux de recherche dans ses propriétés et, le 29 août 1860, il introduit une demande en concession qu'il renouvelle, le 11 janvier 1861, pour se la voir refusée, le 20 janvier.

Alors, Delrée, constatant que l'avis de la Députation permanente du Conseil provincial, en date du 20 février 1861, et celui du Conseil des mines du 24 mai 1861 sont favorables à la société de Sclessin, renonce, par une lettre datée du 25 novembre 1861, en faveur de cette

même société à laquelle le Conseil des mines renouvelle son avis favorable le 16 décembre 1861. C'est le 27 janvier 1862 que la concession est enfin accordée à la société de Sclessin pour le zinc et la pyrite. Elle n'obtient pas le plomb, l'Administration jugeant que celui-ci n'a pas été rencontré en quantité utilement exploitable. Les propriétaires de la surface sont déboutés car depuis des années la société de Sclessin exploite le minerai de fer; elle est « donc substituée aux droits des propriétaires pour une notable étendue de la superficie ». L'arrêté royal comprend les conditions habituelles de sécurité et celles que l'Administration exige, dont l'article 5 qui stipule que si les travaux miniers sortent des limites de la concession, les minerais qui en seraient extraits seraient surtaxés d'une somme de 3 000 francs/m<sup>3</sup>, ce qui est arrivé au moins une fois car la société paye 9 000 francs « pour un cubage enlevé au delà des limites » (Rapport anonyme, sans date).

La concession couvre 51 ha 20 a; la redevance aux propriétaires des terrains est de 0,25 F/ha et 1 % de la production (Libert, 1919:1043).

### 1863

Le 4 février 1863, l'ingénieur Ransy constate que les travaux sont essentiellement constitués

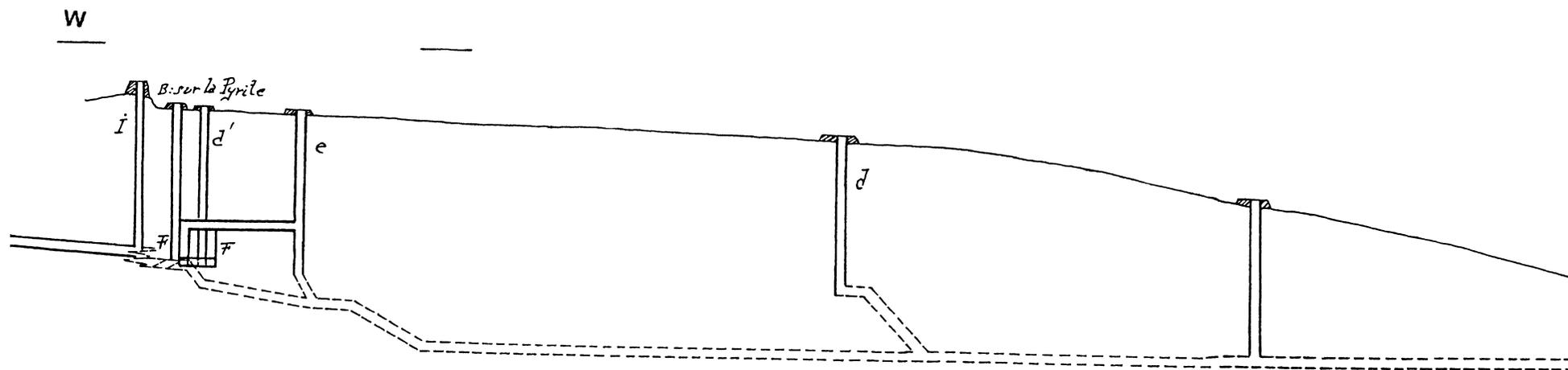


FIG. 4. - Pouillou-Fourneau, vue de la coupe W des travaux de l'amas nord

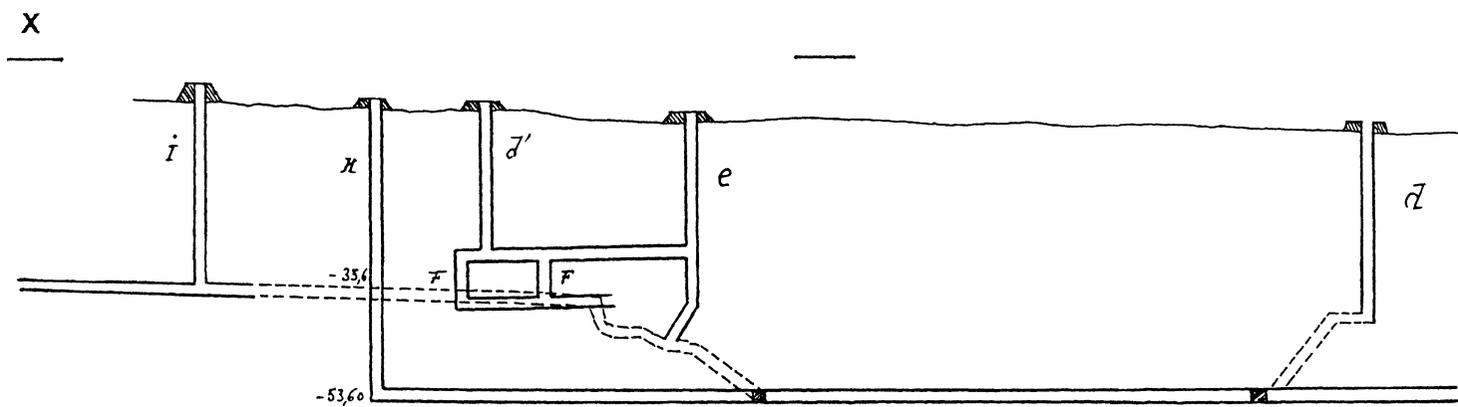


FIG. 5. - Pouillou-Fourneau, vue de la coupe X des travaux de l'amas nord

d'un bure de section rectangulaire (2,5 m × 2 m) profond de 64 m mais qui doit être approfondi et sur lequel est établie la machine d'épuisement d'une force de 70 à 80 chevaux et de deux chaudières à vapeur à quatre atmosphères. Il est interpellé par la précarité de la situation des mineurs. Il n'y a pas de cloison pour séparer les moyens d'extraction des échelles droites à l'usage des ouvriers et il n'y a pas de puits spécial pour un système d'échelles inclinées. À l'extrémité de la galerie Delrée, deux ouvriers sont occupés à extraire de la calamine dans une partie de mine menaçant de s'ébouler par suite des précédentes exploitations pratiquées au-dessus. Leur situation paraît tellement dangereuse à l'ingénieur qu'il engage instamment le maître ouvrier Dubois (celui que nous avons rencontré dans le chapitre précédent) à faire cesser le travail.

Les travaux sont menés autant sur le minerai de fer que sur les minerais concédés, pour lesquels la société a toutes les autorisations; ainsi, plusieurs petits bures sont foncés à la recherche de la calamine tout en exploitant le minerai de fer. Les autres puits, ceux qui avaient servi à constater l'existence de pyrite, sont abandonnés [trop d'eau?]; d'autres sont remblayés (Ransy, rapport du 4 février 1863).

Parallèlement à ces travaux, la société introduit, le 28 février 1863, une demande en concession pour la houille; elle est acceptée (*cf. infra*).

Les travaux vont maintenant se concentrer autour de la galerie Delrée, que l'on va pousser le plus loin possible pour extraire le minerai de fer, la pyrite mais aussi la houille. Ces différentes exploitations se faisant, bien sûr, en même temps et par les mêmes ouvriers.

Les travaux dangereux sur la calamine sont abandonnés. La galerie Delrée a été rénovée et les mineurs avancent de 50 à 60 mètres vers le grand bure dont on a suspendu l'*avaleresse* à 64 m de profondeur. La galerie mesure maintenant 270 mètres (Ransy, rapport du 8 août 1863).

Le 9 novembre 1863, une demande d'extension est introduite pour le plomb; elle est acceptée dans les mêmes conditions, par rapport aux propriétaires, que la concession initiale (Libert, 1919). Une autre extension pour la houille, le zinc, le plomb et la pyrite de fer, sous une superficie de 138 ha 10 a 5 ca, est introduite le 18 novembre 1863.

Malgré ces extensions et ces travaux, la mine est considérée comme étant inactive par la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Verviers (Anonyme, 1864:30). Les mineurs vident tout ce qui a été découvert précédemment et les travaux de recherche restent stériles.

## 1864

La galerie Delrée, qui réunit tous les endroits, atteint maintenant 345 mètres de long. Le minerai de fer argileux, qui formait la paroi nord (mur) de la couche de *terroule*, a été extrait.

Les travaux occupent six ouvriers à l'avancement de la galerie; deux à l'extraction du charbon; quatre dans un bure d'extraction de minerai de fer; œuvrent aussi sur le chantier: un menuisier, un forgeron, un manoeuvre et un maître ouvrier. Le salaire est de 2,25 francs (Ransy, rapport du 16 avril 1864).

À la fin du mois d'avril, l'extraction de *terroule* a cessé et les galeries employées à cet effet et sont remblayées. La galerie Delrée est prolongée à travers des bancs de schistes (shales) très épais, avec l'espoir d'atteindre, en peu de temps, au contact des terrains houiller et carbonifère, le retour de la couche constatée précédemment. La galerie fait 398 mètres. Dans le terrain Mailleur, un nouveau puits d'aérage est en enfoncement. Les travaux occupent seize ouvriers, qui se partagent en deux équipes égales, une de jour et une de nuit (Ransy, rapport du 31 avril 1864).

Le 16 décembre, à 18 h 30, le chef ouvrier Jean Joseph Dubois, âgé de 54 ans, domicilié à Pouillou-Fourneau et qui était déjà maître ouvrier pour la société en 1855 (*cf. supra*), tombe dans un bure de la mine. L. Gohy, mineur, et Jean Joseph Damay, tourneur, présents au moment des faits, expliquent que, remonté à la surface, Dubois avait voulu dégager « le croc de son pied et, en s'appuyant sur un tuyau de calorifère, il a fait un faux mouvement et est retombé dans la bure ». Il est remonté, gémissant, par Joseph Gilles Fassin qui était encore au fond de ce bure de plus de 32 m de profondeur. Fassin ramène Dubois chez lui, aidé de Pierre Jacques Bastin et son fils Jean, les deux fils Dieupart de la Ronde Haye et Lambert Daelem du fond de Wislez. Quand les autorités arrivent, Dubois

est agonisant ; il meurt quelques minutes plus tard (lettre du Bourgmestre de Theux, présent au moment du décès).

### 1865

En mai, la galerie fait 450 mètres. Les ouvriers travaillent 24 heures sur 24 par trois postes de huit heures. On compte quatre *bacneurs*\*, trois traîneurs\*, un forgeron, deux manœuvres et J.G. Fassin, nommé maître ouvrier en remplacement de Dubois (Ransy, rapport du 20 mai 1865).

En novembre, la galerie mesure maintenant 510 mètres de long ; les travaux avancent très lentement. À droite de la galerie, dans le terrain de contact, les mineurs descendent deux petits *bouxlays*\*, l'un dans le minerai de fer et l'autre dans un peu de calamine. On exploite le tout. Vingt-quatre ouvriers sont alors occupés dans et hors de la mine (Ransy, rapport du 7 novembre 1865).

### 1866

Le percement de la galerie dans un grès dur occupe l'essentiel du temps. De novembre 1865 à juin 1866, les dix mineurs ont avancé de 50 mètres (Ransy, rapport du 31 juin 1866). Si on compte dix ouvriers travaillant du 15 novembre au 15 juin à six jours de travail par semaine, moins quelques fériés, cela représente l'équivalent de 35 à 38 jours de travail pour avancer d'un seul mètre ...

En décembre, la galerie est longue de 600 mètres sans avoir recoupé de minerai. Ils sont maintenant neuf ouvriers (payés 2 francs), à continuer « à travers des bancs de grès très durs vers la pyrite » (Ransy, rapport du 1<sup>er</sup> décembre 1866).

### 1867

Nous n'avons pas retrouvé le moindre rapport sur cette année-là. Tout au plus, le bulletin de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Verviers donne la mine comme

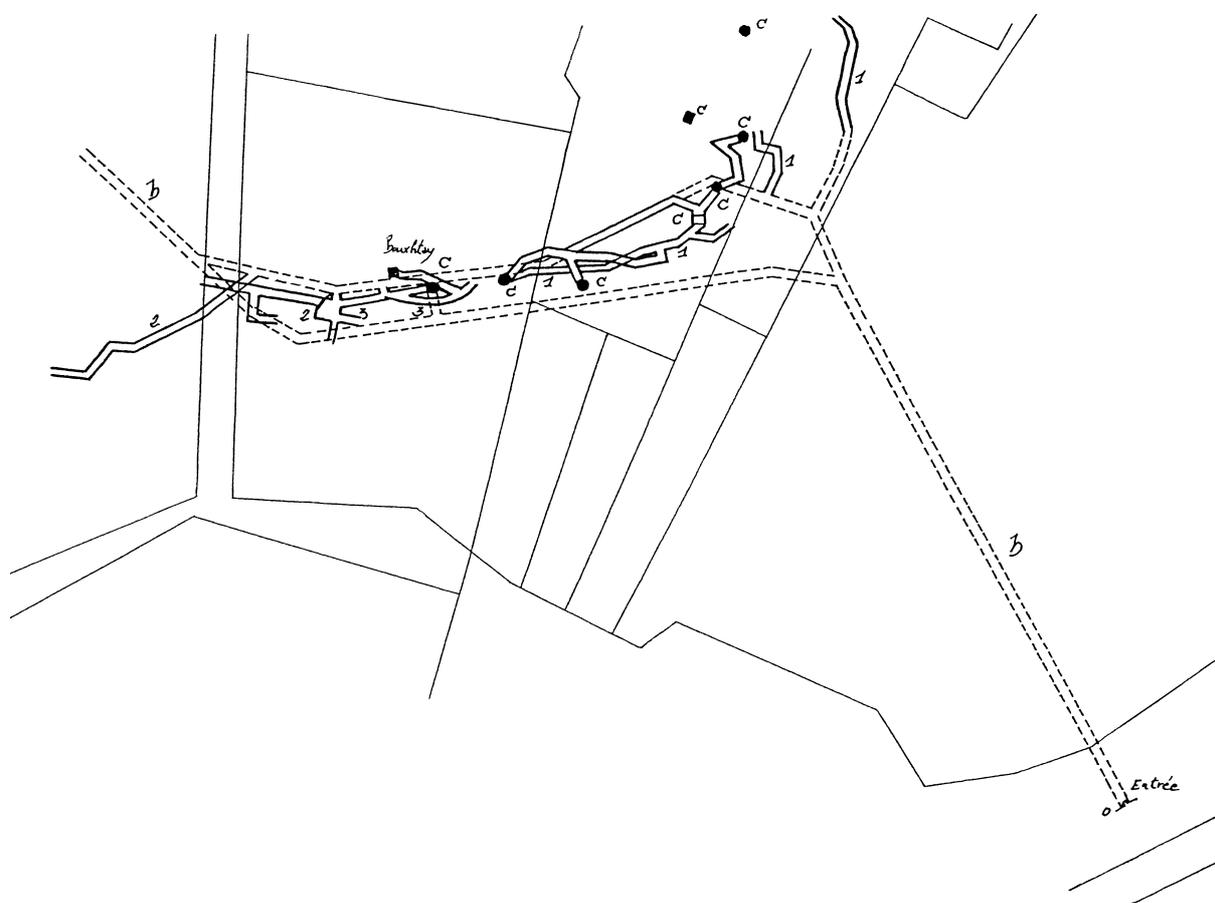


FIG. 6. – Pouillou-Fourneau, vue en plan des travaux de l'amas sud ; en b, galerie Delrée

étant « active » (Anonyme, 1868). Le plan (fig. 3 à 6) date de cette époque.

### 1868

Les travaux de l'amas sud continuent en même temps que la recherche et l'exploitation d'un peu de houille (*cf. infra*). Une percée vers le nord, avec une galerie de reconnaissance, met en évidence « une trace de filon pyriteux », mais les mineurs butent vite sur le calcaire massif ; il n'y a plus de pyrite ; ils se rabattent sur l'exploitation de « petits dépôts en poches remplissant des cavités irrégulières dans le calcaire » (Bougnet, résumé de l'année 1868 dans son rapport du 6 septembre 1869).

En 1868, la société emploie onze mineurs au fond et cinq en surface. L'extraction se fait par deux bures ; l'un descend à 40 m et entre en communication avec la galerie Delrée à 30 m ; le second, situé à l'ouest, entre dans le minerai de fer à 30 m de profondeur, via une petite galerie latérale qui mène à un petit dépôt de pyrite dans lequel un *bouxstay*, est descendu sur 4 m. Mais des fortes venues d'eau contrarient ces travaux et les mineurs foncent un bout de galerie par le premier bure pour le démerger (Bougnet, *ibid.*).

On remarque alors que la société ne croit plus beaucoup à ces travaux car, pendant le même temps où elle est confrontée aux problèmes d'exhaure, elle démonte la chaudière de l'ancien bure d'épuisement et l'installe à... Bas-Oha, près de Huy, où elle place manifestement plus d'espoir.

### 1869

Les derniers travaux sont abandonnés à la fin 1869 (Rapport anonyme et sans date). Cette fin correspond à l'abandon de l'exploitation de la houille. Il semble que la société de Sclessin, surtout intéressée par le minerai de fer, abandonne l'exploitation des minerais concédés pour se concentrer sur ses minières du Luxembourg (Lettre de la société de Sclessin à l'ingénieur Libert, 6 mars 1884).

## 5. La houille

La houille de Pouillou-Fourneau est exploitée en 1624, 1679, 1780, 1825 et 1831.

En 1716, Hubert Crossée reçoit « l'octroy de tirer houilles et thérroule au ban de Theux » ; le record cite, entre autres, les hameaux de Jusleville et Rondhayé.

### 1831

Des travaux de reconnaissance ont lieu à l'extrémité sud de la zone. Il s'agit d'une galerie dirigée SE-NO en travers de la direction des couches. À environ 10 m, la galerie recoupe un ancien bure qui continue sous le niveau de la galerie ; à 30 m, elle rencontre trois petits « filets » de houille qui se réunissent ensuite sous forme d'une veine de 1 à 1,2 m.

Deux galeries sont alors foncées dans cette veine, de chaque côté de la grande galerie, ce qui permet de constater que :

- le toit, assez régulier, s'incline vers le nord-est avec une pente de 35° environ ;
- le mur forme, lui, des ondulations ;
- la couche, de direction plutôt irrégulière, se divise souvent en plusieurs filets pour envelopper des rognons de grès qui se divisent en morceaux à peu près rhomboïdaux ;
- l'inclinaison des strates devient ensuite plus irrégulière, puis change.

Quelque vingt mètres plus loin, les mineurs rencontrent une deuxième couche de houille qui s'incline vers le sud-ouest avec une pente de 22,5°.

Cette deuxième couche est plutôt de la *terroule*, espèce d'argile très bitumeuse, facile à séparer en feuillets épais, alors que la première couche, quoique maigre, est solide et pure.

Les anciens exploitants avaient suivi cette veine par une galerie au-dessus de laquelle est creusée la galerie de 1831 ; cette nouvelle galerie fait presque 100 mètres de long (250 à 300 pieds) et les derniers dix mètres sont creusés dans du grès très dur qui fait, « avec l'horizon », un angle de 7 à 8° (Davreux, 1833 : 121 et 122).

C'est ce même grès qu'ont rencontré les mineurs de la société de Sclessin, en 1866, en réutilisant la « galerie Delrée ». Cette galerie, ouvrage central de l'ensemble des travaux miniers de Pouillou-Fourneau, est donc plusieurs fois au cœur des travaux :

- elle est ouverte avant 1831 (anciens travaux) ;
- elle est remise en état en 1831, comme nous venons de le voir ;
- elle est réaménagée par Delrée à la fin des années 1850 ;

- elle est réutilisée par la société de Sclessin quelques années plus tard ;
- elle est de nouveau déblayée, entre 1920 et 1924, pour la S.A. des Aciéries d'Angleur (*cf. infra*).

### 1863

Plus de nouvelles de travaux houillers jusqu'au 28 février 1863, date à laquelle la société de Sclessin introduit une demande d'extension de sa concession métallique pour la houille (fig. 7).

Les mineurs extraient de la *terroule*, à 37 m, sous le terrain du sieur Boniver. Un puits d'aérage est descendu à côté de la galerie Delrée et, à 8 m sous son niveau, on continue à l'approfondir pour apprécier les caractères de la couche de *terroule* (Ransy, rapport du 8 août 1863).

Cette couche, qui a été rencontrée à exactement 246 mètres de l'œil de la galerie, a été reconnue aussi via un *bouxstay*. Sa direction est à peu près ouest-est ; son inclinaison, sud, est en *plateur*\* et son épaisseur varie de 1,20 m à plusieurs mètres. Elle repose sur le calcaire au sud et est recouverte par un terrain argileux renfermant du minerai de fer. Le charbon, que cette couche procure, est menu, « semblable à la *terroule* et brûle comme elle ». Il est vendu aux particuliers au prix de 0,70 francs l'hectolitre (Ransy, rapport du 16 novembre 1863).

### 1864

Au début de l'année, les *bouxstays*, ouverts pour reconnaître la couche de *terroule*, ont été remblayés car les eaux, qui y ont séjourné pendant l'hiver, pouvaient compromettre la stabilité de la galerie principale. Aucun travail important n'a été exécuté en vue de reconnaître davantage ou d'exploiter cette couche de combustible. Deux mineurs travaillent à l'extraction du charbon au salaire de 2,25 francs (Ransy, rapport du 16 avril 1864).

### 1865

En novembre 1865, la galerie fait maintenant 510 mètres de long. « On continue à prolonger

vers le retour de la couche de houille qu'elle a recoupé » (Ransy, rapport du 7 novembre 1865).

Nous n'avons pas trouvé de rapports pour 1866 et 1867.

### 1868

En avril 1868, l'accès aux travaux est rendu difficile car « la galerie d'écoulement vers le gîte de pyrite a touché ce gîte depuis quelques semaines et il en est résulté une venue d'eau et de fanges de pyrite de fer des plus abondantes ; la circulation en a été interrompue pendant quelque temps. Puis il a fallu dégager la galerie sur toute la longueur des fanges qui y séjournent et entravaient l'écoulement des eaux » (Lettre de la société à l'Administration du 10 avril 1868).

### 1869

Les travaux recoupent des traces d'anciens travaux (Coipel, 1977) ; certainement ceux décrits par Davreux (*cf. supra*).

Une couche de houille paraissant exploitable est atteinte au mois d'août 1869 (Rapport anonyme du 8 octobre 1869). L'attente des mineurs est d'autant plus grande que les exploitations métalliques viennent d'être arrêtées. Mais il faut vite déchanter et les travaux sont abandonnés peu de temps après : les deux petites veines sont vraiment trop peu rentables ; en fait, Bougnet écrit, dans son rapport du 6 septembre 1869 : « depuis quelques temps plus la moindre houille ».

## 6. Derniers travaux

### 1882

L'ingénieur des Mines Georroy écrit, dans son rapport sur les gîtes métalliques : « [...] des machines d'exhaure ont été établies mais à l'heure actuelle ces appareils ont disparu et la mine est abandonnée. La pyrite dans ces conditions n'est pas exploitable avec bénéfice » (Archives du DPPGSS, MRW à Liège, farde « travaux de recherche »).



## 1884

Certains ex-mineurs, persuadés que le gîte n'est pas épuisé, entament une procédure visant à se faire octroyer la concession car des clauses du cahier des charges n'auraient pas été respectées par la société de Sclessin. L'Administration refuse d'accéder à leur demande.

## 1892

Le 9 juin, la Société de Sclessin devient la S.A. des Aciéries d'Angleur.

## 1920

À partir de mai 1920 et jusqu'en 1924, des travaux de reconnaissance sont repris dans l'amas sud à partir de la galerie Delrée; on la déblaie des boues qui l'encombrent et on refait les boisages abîmés; parfois, il faut tout reboiser de façon serrée. De plus, dans cinq endroits, des éboulements du ciel de la galerie en avaient plus ou moins obturé la section et deux de ces éboulements sont de véritables fontis avec une

hauteur d'éboulement de cinq et neuf mètres. Au bout de 200 mètres, la galerie et les galeries adjacentes sont souvent complètement remplies d'argiles compactes. Ces travaux sont effectués par l'entrepreneur Schoomans, sous la direction de Charles Louis Nizet, ingénieur attaché à la société des Aciéries d'Angleur. Le travail s'exécute en trois postes de quatre ouvriers comprenant un ouvrier et un manœuvre au front, un charretier et un préposé au terril où se placent les terres de déblais; il y a, en outre, un surveillant de jour et un de nuit, ce dernier sous les ordres du premier. L'éclairage se fait avec des lampes à acétylène découvertes; l'aéragé, d'abord « naturel », s'effectue ensuite par la réouverture d'anciens puits et l'ingénieur conseille l'utilisation de ventilateurs à bras (Massin, rapport du 24 août 1920).

## 1923

Le 31 octobre 1923, la société des Aciéries d'Angleur prend le nom de S.A. des Aciéries d'Angleur et des Charbonnages belges.

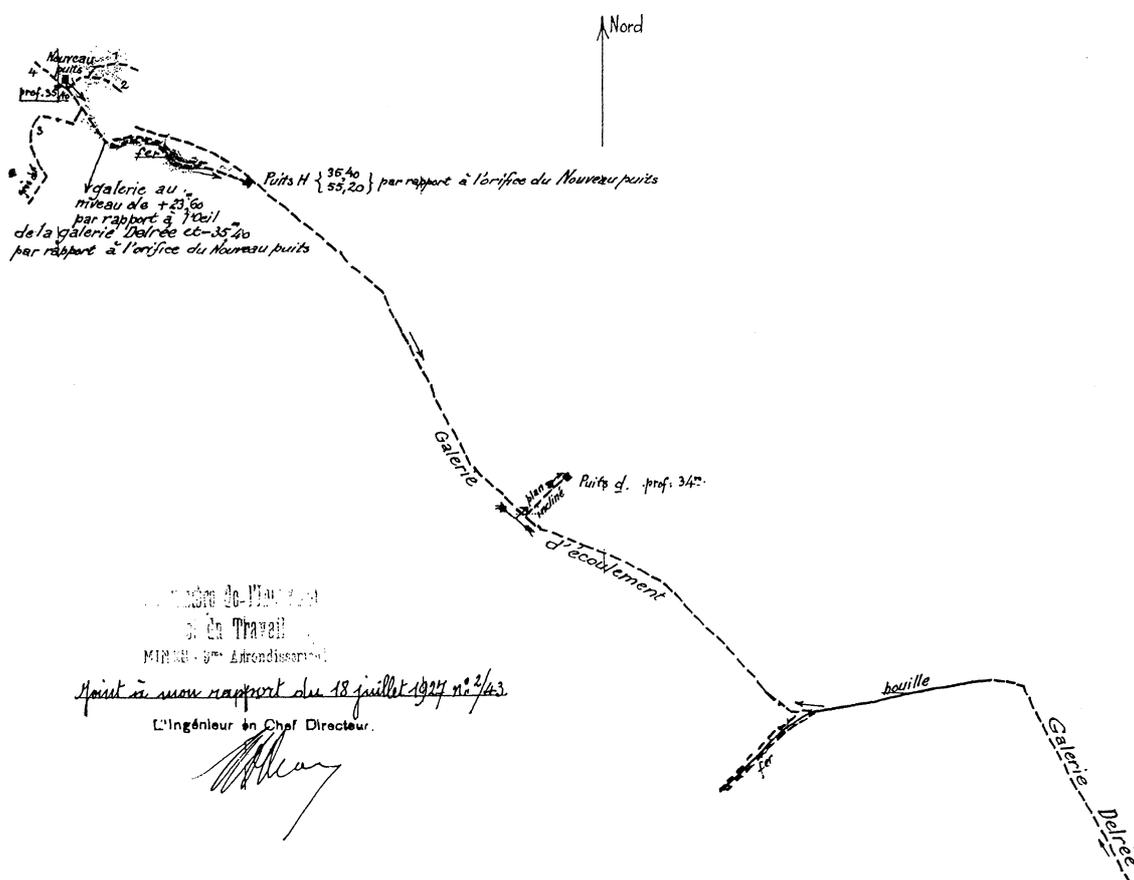


Fig. 8. – Pouillou-Fourneau, vue en plan des derniers travaux (1920–1924) annexée à un rapport de l'Administration de 1927

1924

Le nouveau puits (ou « puits de la Cour des Cerfs ») est ouvert et plus de 100 m de galeries de recherches sont foncées à 1 km de l'entrée de la galerie Delrée. Mais cela ne débouche sur aucune nouvelle trouvaille; à peine met-on à jour des poches de fer siliceux dans le calcaire et un peu de houille (Massin, rapport de novembre 1924). En fait, les mineurs effectuent le « nettoyage » de ce que les anciens avaient délaissé ou oublié. Sans plus.

Delrée et au placement de bornes sur les trois puits restant, avec l'indication « vieux puits ».

1927

La S.A. des Aciéries d'Angleur et des Charbonnages belges décide de fusionner avec la S.A. d'Athus-Grivegnée. Elle est autorisée à céder sa concession de mine de Pouillou-Fourneau à la S.A. d'Angleur-Athus, alors en formation; ce qui se fait par arrêté royal, le 5 novembre 1927.

1925

La société renonce à exploiter la concession, le 4 mars 1925. On procède au remblayage des puits, à la fermeture par maçonnerie de la galerie

1935

La nouvelle société termine les travaux de remise en l'état des environs des travaux miniers; elle signale à l'Administration que les

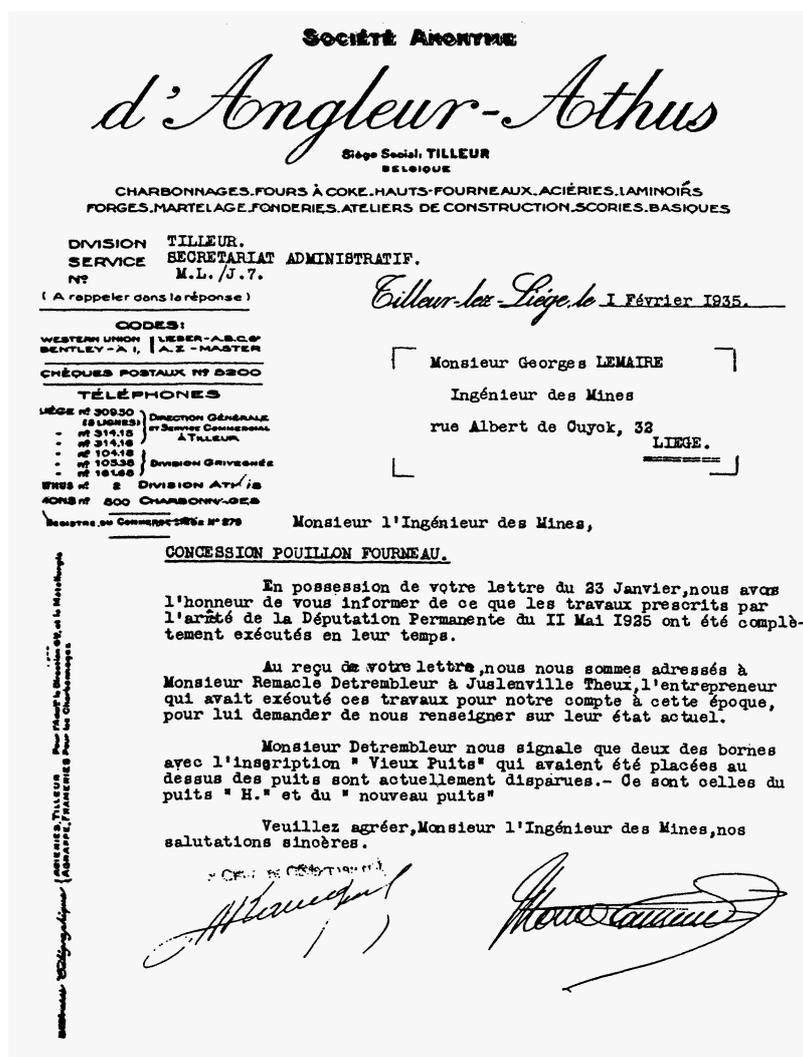


FIG. 9. - Lettre de la société d'Angleur-Athus signalant la disparition des bornes des puits «H» et «nouveau puits».

bornes situées sur les puits « H » et « nouveau puits » ont disparu (fig. 9).

## 1936

La déchéance de la concession est prononcée le 12 septembre.

## 7. Production

Aux Archives du Royaume à Bruxelles, Statistiques de l'État, Dejonghe *et al.* (1993 : 213) trouvent quelques productions de métaux; il s'agit de galène et de calamine mais pas de blende ni, plus étonnant, de pyrite.

En tenant compte du Zn et du Pb disséminés dans les limonites et dans les autres concentrés, généralement impurs, Dejonghe *et al.* (1993 : 446) donnent de 1 190 à 1 300 tonnes de calamine (30 à 37 % de Zn), 0 à 50 tonnes de sphalérite (45 à 50 % de Zn), 17 à 100 tonnes de minerai de plomb (55 à 70 % de Pb).

Tableau 2  
Production de calamine et de galène  
(Dejonghe *et al.*, 1993)

Année	Niveau (- m)	Calamine (t)	Galène (t)
1862	46	989	-
1863	32	201	-
1864		-	17
Total		1 190	17

Les productions de limonite étant réunies à celles de l'ensemble des minières de la commune de Theux, on ne retrouve, de ce fait, aucun chiffre pour Pouillou-Fourneau, hormis ceux donnés par la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Verviers, pour 1865 et 1866.

Tableau 3  
Productions connues de minerai de fer  
(C.C.I.A de Verviers)

Années	1865	1866
Production (t)	1 861	1 290

Nous n'avons pas recherché les productions de houille qui restèrent, du reste, confidentielles et d'usage très local.

## 8. Sur le terrain

L'emplacement de l'amas sud de la carte minière (Coipel, 1976; Dejonghe *et al.*, 1993) est marqué, à l'ouest, par deux légères dépressions fermées (fig. 1 : ①) et, à l'est, par une dépression peu profonde et longue, ouverte sur la pente occupée par un verger (fig. 10); ce dernier terrain a certainement servi de carrière de pierre. C'est ici que commencent les *Terres Rouges* qui continuent vers le sud-est.

Au sud de l'amas sud, s'ouvre l'œil de la galerie d'exhaure de la mine, la *galerie Delrée* (fig. 11). De nos jours, l'ensemble des travaux miniers est drainé par cet axe au bout duquel la Société wallonne des Eaux a installé un captage. Dejonghe *et al.* (1993 : 404) ont trouvé des haldes de minerais Pb-Zn, à l'entrée de cette galerie, à flanc de coteau; depuis, des travaux d'aménagement ont éparpillé ces débris (fig. 1 : ②).

L'amas nord, situé Cour des Cerfs, n'a laissé aucune trace visible. Des remblais s'accumulent, à proximité, depuis quelques années (fig. 12). Le petit vallon, situé sous la ferme de la Cour des Cerfs, est peut-être partiellement dû à l'enlèvement à ciel ouvert de la limonite. On appelait ce lieu « sur les Minières » (Bertholet *et al.*, 1983); actuellement, le site est traversé par la rue des Foxhalles, c'est-à-dire des petites fosses [d'extraction?].

En ③ (fig. 1), on trouve une petite carrière abandonnée. En ④, au contact lithostratigraphique nord, l'affleurement carbonaté a été fouillé et de petits points de recherche ponctuent la pente, dans le parc boisé Rittweger. C'est par là qu'ont eu lieu les travaux dans les « ravinelements du calcaire » (Franquoy, 1869).

Fourmarier (1913 : M634) cite un sondage effectué par la société d'Ougrée-Marihaye, en mai 1909, pour déterminer ce qu'il en était d'une veinette de charbon affleurant aux Forges-Thiry; l'emplacement fut choisi à côté d'un sondage stérile, situé à 90 m au nord et 200 m à l'ouest du pont sur la Hoëgne à Jusleville, approximativement en ⑤. Ce sondage a rencontré, de 0 à 4 m, des remblais; de 4 à 62 m, du minerai (Fourmarier appose un « ? » après ce mot); de



FIG. 10. – Terres Rouges, le verger.

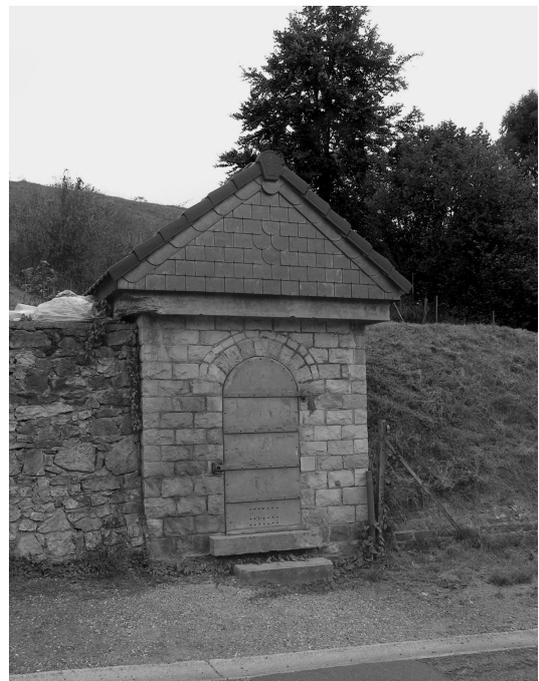


FIG. 11. – Ciel de la galerie Delrée.



FIG. 12. – Ferme de la Cour des Cerfs. Des puits de mine s'ouvraient devant les bâtiments, entre ceux-ci et le photographe.

62 à 68,25 m, du calcaire; de 68,25 à 70,80 m, du schiste avec des débris de bois (Fourmarier commente : remblais et anciens travaux?) et, ensuite et jusqu'à la fin du sondage, à 110,80 m, du calcaire.

## 9. Les carrières de pierres

Cette industrie extractive n'a pas manqué d'exister dans ce pays où le rocher est souvent proche de la surface et a été mis en évidence par les travaux miniers, les minières surtout. Il y avait une carrière de pierre calcaire dans les parcelles 1347<sup>a</sup> et 1349<sup>d</sup>, en 1899; l'exploitant était Lambert Close, de Theux. Cette carrière a été reprise quatorze ans plus tard par Jean Coenen, Joseph Colette et les sieurs Godart et Goigneaux, de Theux, dans les parcelles 1349<sup>c</sup> et 1349<sup>d</sup> mais plus dans la parcelle 1347<sup>a</sup> (Carte des carrières, MRW à Liège). Cette exploitation a laissé un bel amas rocheux (fig. 1 : ③).

Depuis l'érection d'un petit monument, il y a quelques années, Pouillu-Fourneau garde le souvenir d'une autre carrière, ouverte à l'est de l'amas sud (①).

La chantoire de Ronde Haie est située à l'emplacement d'une petite carrière visible sur les anciennes cartes de l'ICM (⑥). Cela signifie que le ruisseau disparaît sous terre par le biais d'une activité humaine; l'homme ayant mis à nu le rocher pour l'exploiter, il a créé un vide qui a été ensuite remblayé, mais les eaux s'infiltrèrent dans les fissures du rocher mises en évidence, à l'époque.

## 10. Conclusion

De ces industries minières, qui donnèrent du travail et de l'animation au petit village de Pouillou-Fourneau pendant de longues années, que reste-t-il aujourd'hui? Autant dans les souvenirs que dans le paysage, c'est-à-dire à peu près rien et ce petit coin de verdure a maintenant retrouvé son calme d'antan. Cette quiétude est attirante et de nouvelles constructions se nichent entre les antiques maisonnettes en pierres du pays, autour des haies, développant une agglomération verte tournée vers un avenir renouvelé.

## 11. Annexes

### 11.1. Les plaintes

Une plainte est adressée par « le sieur Delrez » [celui de la galerie?] contre les travaux que la société de Sclessin effectue dans le terrain Winandy pour exploiter le minerai de fer et la calamine. Un long rapport, accompagné d'un croquis (fig. 13), explique la situation. Il en résulte que la maison Delrez est « au milieu du gîte qui a plus de 50 mètres de puissance », que le minerai de fer a été enlevé jusqu'à une profondeur variable atteignant parfois 40 m et que c'est la calamine qui est exploitée vers la maison Delrez mais à la profondeur de 34 m et via la galerie de roulage (Delrée), donc sans inconvénients pour la maison. La calamine a été exploitée sur une hauteur de 6 m au-dessus du sol de la galerie et, si ces travaux devaient encore remonter sur « une hauteur assez haute », il en résulterait un affaissement du sol. Mais, même dans ce cas-là, les travaux sont situés à 16 m de la maison, donc suffisamment éloignés car l'entonnoir résultant de l'affaissement serait très peu évasé vu la composition du sol, une argile très compacte. L'ingénieur propose tout de même de ne pas s'approcher plus de la maison et même de s'en éloigner.

On apprend aussi, dans ce rapport, qu'il y avait une ancienne fosse d'extraction près de la maison Delrez (Ransy, rapport 1 du 3 février 1863).

Une autre plainte émane des sieurs Winandy et Mailleur, concernant des dégâts occasionnés par les travaux miniers sur des bâtiments leur appartenant.

L'ingénieur Ransy fait une enquête et visite les lieux les 12 et 17 janvier 1863; il résume ses constatations dans son rapport du 3 février de la même année :

De 1850 à 1860, Mr Mailleur, beau-frère de Mr Winandy, a exploité du minerai de fer vis à vis de sa maison, il a occasionné par ces travaux de telles lézardes à son écurie et à sa grange qu'il a été obligé de les abattre en 1855. Déjà à cette époque, une fente s'était produite dans la cave d'un de ses bâtiments d'habitation; elle était dirigée suivant la limite du terrain houiller. Mr Mailleur a continué d'exploiter jusqu'en 1860, il a tiré en tout 909 chars de minerai lavé; la fente primitive n'a cessé de s'agrandir en même temps qu'il s'en produisait de nouvelles à tel point que vers le milieu de l'année 1862, le bâtiment est devenu tout à fait inhabitable.

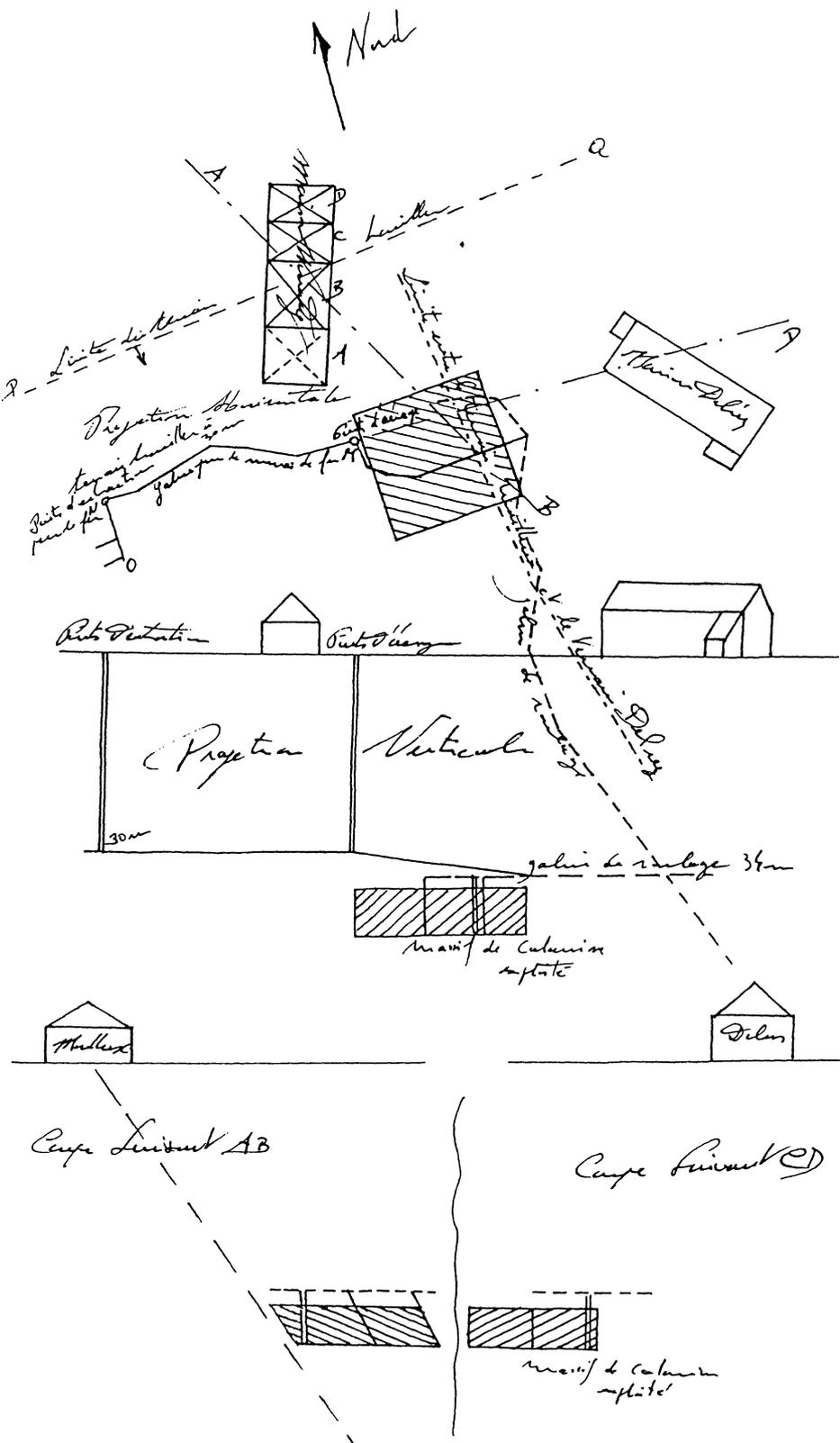


FIG. 13. – Croquis de l'ingénieur des mines Ransy relatifs aux plaintes Delrez, Winandy et Mailloux (1863)

Le 1<sup>er</sup> juin 1861, Winandy remet son exploitation à la société de Sclessin, mais celle-ci n'accepte qu'à la condition de ne pas avoir de dommages à payer si la maison, déjà fortement

endommagée, venait à s'écrouler. Rien ne fut acté par écrit mais Winandy confirme cette clause orale à l'ingénieur. En fait, Winandy met en cause les travaux concernant la calamine.

Cette responsabilité est déniée par l'ingénieur car les travaux sont peu importants, soignés et trop récents. Il rejette donc l'entière responsabilité de « ce désastre » à l'exploitation de minerai de fer par Mailleur. Les bâtiments C et D [fig. 13] ne devraient pas être soumis à des affaissements car ils sont construits sur le rocher de schiste (Ransy, rapport 2 du 3 février 1863).

### 11.2. Les « sondages aux eaux »

Le problème qui se présente alors est celui de débloquer un bouchon qui retiendrait, en amont d'une galerie, des masses d'eau; les conséquences d'un débouillage brutal seraient catastrophiques, autant pour les ouvriers présents que pour les boisages. On procède donc à des « sondages aux eaux » à l'aide d'un fer de 7,5 m de longueur que l'on enfonce dans l'argile, sur 6 m environ. Si le fer rencontre un vide, il devient très facile à enfonce; on le retire alors pour voir si de l'eau vient. Fin 1920, il n'en est pas encore venu. Quand les travaux ont avancé de 4 m, on enfonce un autre fer de 4,9 m qui est enfoncé de 4 m environ et on enlève alors le fer de 7,5 m qui est de nouveau enfoncé quand les travaux ont avancé de deux nouveaux mètres. L'ingénieur qui décrit ce procédé conseille au surveillant Riedel d'utiliser une tarière qui « décelerai mieux la présence de l'eau et qui se prêterait mieux à l'abattage éventuel d'un bain. »

### 11.3. Le nouveau puits

On peut mesurer la différence de conception des bures quand on lit la description de ce puits et qu'on relit les circonstances de la mort du maître ouvrier Dubois, 60 ans auparavant.

Le nouveau puits a une section carrée de 2 m de côté section utile. Le boisage est en cadres complets de chêne équarri. Ces cadres distants de 1 mètre sont reliés aux angles par des boutants [sic]. Les parois sont garnies de [illisible] jointives en chêne. Ce revêtement, solidement établi était en fort bon état. Dans un des compartiments peut circuler une tonne en fer reliée par câble en fer à un treuil à bras; dans l'autre compartiment sont établies les échelles en fer inclinées à environ 70° avec palier de repos tous les 4 mètres, le sommet des échelles dépassant les paliers de 0,9 à 1 m. La circulation y est très aisée. L'orifice du puits est entouré d'une balustrade solide avec porte cadénassée donnant accès aux échelles.

Le compartiment d'extraction est fermé par deux clapets qui s'ouvrent au passage de la tonne. (Massin, rapport 1278 du 18 novembre 1924).

### 11.4. Un déserteur

En 1920, l'ouvrier mineur Louis Mordant, habitant Liège, est arrêté à la mine même par la gendarmerie pour désertion. D'après le chef surveillant, c'est un bon ouvrier avec lequel il n'a jamais eu de difficultés (Massin, rapport du 24 août 1920).

## 12. Glossaire

**BACNEUR.** Ouvrier chargé de foncer une *bacnure* c'est-à-dire une galerie creusée « à travers banc » vers les minerais, souvent à partir de l'extérieur; elle servait alors aussi d'araine, c'est-à-dire de galerie d'exhaure, d'évacuation des eaux.

**BOUXTAY.** Puits intérieur; le puits extérieur s'appelle un(e) bure.

**FENÊTRE DE THEUX.** Lors de la surrection des Ardennes, de larges et épaisses bandes de terrains ont été charriées vers le nord, de 10 à 20 km suivant les endroits. Ainsi, les terrains qui se trouvaient à la hauteur de Theux ont été tranchés horizontalement et ont « glissé », en gros, jusqu'à la hauteur de Soiron. Dans pareils cas, des déchirures ou des phases ultérieures d'érosion des terrains charriés laissent parfois voir ce qui est resté sur place en dessous. La région de Theux est une de ces « fenêtres »; c'est pourquoi on trouve ici des terrains des Dévonien moyen et supérieur, du Carbonifère et du Houiller, cernés par des terrains du Dévonien inférieur. Ces énormes bouleversements géologiques ont causé le retournement de certaines tranches de terrain, comme ici, dans le bassin de Pouillou-Fourneau, où on retrouve des terrains anciens couvrant des terrains plus jeunes.

**KISSE.** Issu de l'allemand *Kies*, terme qui désigne, sans discernement, les sulfures de fer, plomb, cuivre, mais aussi les sulfates obtenus à partir des pyrites, marcasites et scories, pour la confection de la couperose (Den Dooven, 1976:9).

**SALBANDES.** Ce sont les matières diverses qui séparent le filon du toit et du mur de la roche entourant le filon; c'est une gangue souvent argilo-sableuse.

#### TOPONYMES.

**P -F** nous rappelle la présence d'un fourneau [à fer?]. *Pouillou* serait un nom de personne (*poymous* : le poilu) ou un qualificatif (*pouhe* : sale, pouilleux). Le hameau a vu son nom orthographié de multiples façons; Robert de Limbourg écrit Ponfornai sur sa carte (1771).

**R -H**, c'est le bosquet rond (*haye* : bosquet ou haie en wallon). Certains ont considéré que le mot *haye* (*hèye* à Verviers) désignait, dans ce toponyme, une ardoise, qui aurait été ronde en l'honneur des tuiles rondes (*imbrices*) dont les maisons étaient couvertes à l'époque romaine, ... mais — à l'époque du wallon naissant — il y a bien longtemps que le souvenir même des tuiles romaines avait disparu.

**J** écrit autrefois Jusemaineville (1314), Juselaineville (1316), Jusselenville, Jusselenneville, etc.; le rapport avec Jules semble incertain, peut-être *Jusana villa* : la villa d'en bas (par rapport à Theux).

**L -R**, longue ligne, long sillon.

**TRÂINEUR.** L'ingénieur utilise ici le terme français. En wallon, on dit *hiercheur*, croisement entre le latin *hirpicare*, herser, et le germanique *herke*, râteau. Le traîneur est chargé de tirer (ou de pousser) les caisses, chariots ou wagonnets suivant les mines, du front de taille jusqu'à la base du bure d'extraction.

#### Bibliographie

Anonyme, 1864. « Compte rendu sur les mines », *Rapports annuels de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Verviers*.

Anonyme, 1868. « Compte rendu sur les mines », *Rapports annuels de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Verviers*.

BERTHOLET P., LAUSBERG P., MARCOLUNGO D. & PIRNAY L., 1983. « Le temple gallo-romain de Juselaineville et l'occupation antique de Theux », *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, 63, 228 p. + 5 plans hors-texte.

COIPEL J., 1977. *Étude du potentiel métallogénique de la région de Theux*, travail de fin d'études présenté pour l'obtention du grade d'Ingénieur civil géologue, Université de Liège, 165 p.

DAVREUX C. J., 1833. *Essai sur la constitution géognostique de la province de Liège*, Bruxelles, Hayez, 298 p. + 9 pl. hors-texte.

DEBROYER C., THYS G., FAIRON J., MICHEL G. & VROUX M., 1996. *Atlas du karst wallon, province de Liège* (AKWa), Commission wallonne d'Étude et de Protection des Sites souterrains, Bruxelles, 3 vol., 885 p.

DEJONGHE L., LADEUZE F. & JANS D., 1993. *Atlas des gisements plombo-zincifères du synclinorium de Verviers (est de la Belgique)*, Bruxelles, Ministère des Affaires économiques, Service géologique de Belgique, Mémoire explicatif des cartes géologiques et minières de la Belgique, 33, 483 p., 89 fig., 16 pl.

DE LIMBOURG R., 1777. « Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas », *Mémoire de l'Académie impériale et royale des Sciences et Lettres*, 1, Bruxelles, p. 195-405 + 1 pl.

DELMER A., 1912 et 1913. « La question du minerai de fer en Belgique », *Annales des Mines de Belgique*, 17 et 18.

DEN DOOVEN P., 1976. *Les mines au Pays de Franchimont*, 2<sup>e</sup> partie, Liège, Lesire, 136 p.

DUMONT A., 1832. « Mémoire sur la constitution géologique de la province de Liège », *Mémoire de l'Académie Royale des Sciences et des Belles Lettres*, Bruxelles, Mémoire couronné, 8, 374 p.

FOURMARIER P., 1913. « Les résultats des recherches par sondages au sud du bassin houiller de Liège », *Annales de la Société géologique de Belgique*, 39 : M587-M682.

FOURMARIER P., 1958. *Texte explicatif de la feuille 148 de la carte géologique de la Belgique au 1 : 25 000<sup>e</sup>*, Louveigné-Spa, 55 p.

FRANQUOY M., 1869. « Mémoire couronné, réponse à la 7<sup>e</sup> question : décrire les gîtes et donner le caractère minéralogique et la teneur des minerais de fer de la province de Liège », *Revue universelle des Mines, de la Métallurgie, des Travaux publics, des Sciences et des Arts appliqués à l'Industrie*, 1<sup>re</sup> série, 25-26 : 1-73.

LIBERT J., 1919. «Tableau général des concessions des mines de Belgique, province de Liège», *Annales des Mines de Belgique*, 20 : 1030.

MÉLON J., BOURGUIGNON P. & FRANSOLETT A.M., 1976. *Les minéraux de Belgique*, Dison, Lelotte, 280 p.

POLROT Fr., 2002. *Inventaire des traces liées à d'anciennes industries extractives sur les carbonates du Paléozoïque de l'est de la Belgique*, Service géologique de Belgique, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Professionnal Paper 2002/1 n° 296, 339 p., 120 figures, 9 tableaux, 12 planches.

TIHON F., 1905–1906. «Le livre des fiefs du Marquisat de Franchimont», *Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*, 6 et 7.

VANDER MAELEN Ph., 1831. *Dictionnaire géographique de la province de Liège précédé d'un fragment du mémorial de l'établissement géographique de Bruxelles*, Bruxelles, à l'Établissement Géographique.

#### Cartes

Carte Dumont, 1832.

Carte minière *in* Coipel (1976).

Plan cadastral avec emplacement des gîtes.

Carte incluse dans la demande en concession.

Cartes minières, au D.P.P.G.S.S., Ministère de la Région wallonne à Liège.

#### Recherches personnelles

*Rapports des ingénieurs des mines au Département de Prévention des Pollutions et de la Gestion du Sous-Sol. Ministère de la Région wallonne à Liège :*

Anonyme, rapport 4887 du 14 mai 1861.

Anonyme, rapport 4934 du 16 juillet 1861.

Anonyme, rapport du 8 octobre 1869.

Anonyme, rapport sans date.

Bougnnet, rapport du 6 septembre 1869.

Dawance, rapport du 5 août 1860.

Geo roy, rapport de 1858 et d'avril 1882.

Massin, rapport de 1924.

Muesseler, rapport 4860 du 28 janvier 1861.

Ransy, rapports de 1862.

*Registre des délibérations du Conseil communal de Theux 1830/1836*, délibérations du 29 mars 1836.

*Archives de l'État à Liège*, Fond Français, registre 1866, mines de fer et de plomb.

Adresse de l'auteur :

Francis POLROT  
Hameau de Husquet, 56  
4820 Dison  
BELGIQUE  
fpolrot@altern.org